



# Modification du PLU de Rungis et élaboration du PLUi Forum participatif



Mot d'introduction

● **Bruno MARCILLAUD**  
Maire de Rungis



Mot d'introduction

**Camille VIELHESCAZE**

Vice-Président du Grand-Orly Seine Bièvre  
Délégué à l'urbanisme et au PLUi



# Déroulé de la réunion

- Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ? / Rappel de la démarche et de l'intégration de la modification du PLU
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Temps d'échanges
- Déambulation participative autour de stands thématiques
  - Préservation du tissu pavillonnaire et nature en ville
  - Densité, renouvellement urbain et hauteurs
  - Zones d'activités économiques et leur devenir
  - Pôle d'expression libre et zonage
- Conclusion

Fin prévue à 20h30

# Pour un temps de concertation constructif



**ÉCOUTONS NOUS  
ACTIVEMENT**



**NE JUGEONS PAS,  
SOYONS  
BIENVEILLANTS**



**PARTAGEONS  
LA PAROLE**

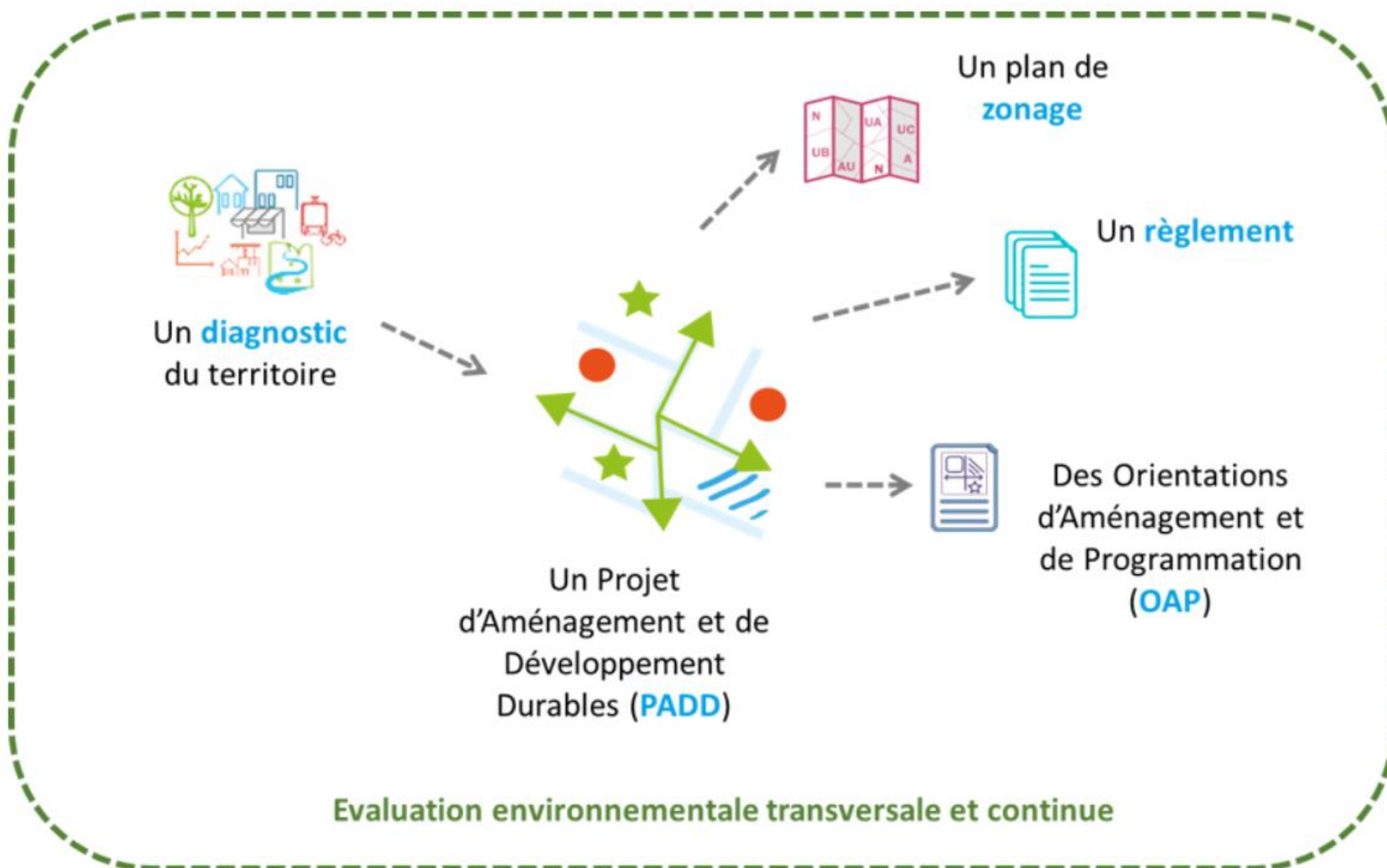


**POSONS UNE PAROLE  
SYNTHÉTIQUE**



# Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) ?

# Qu'est-ce qu'un PLUi ?



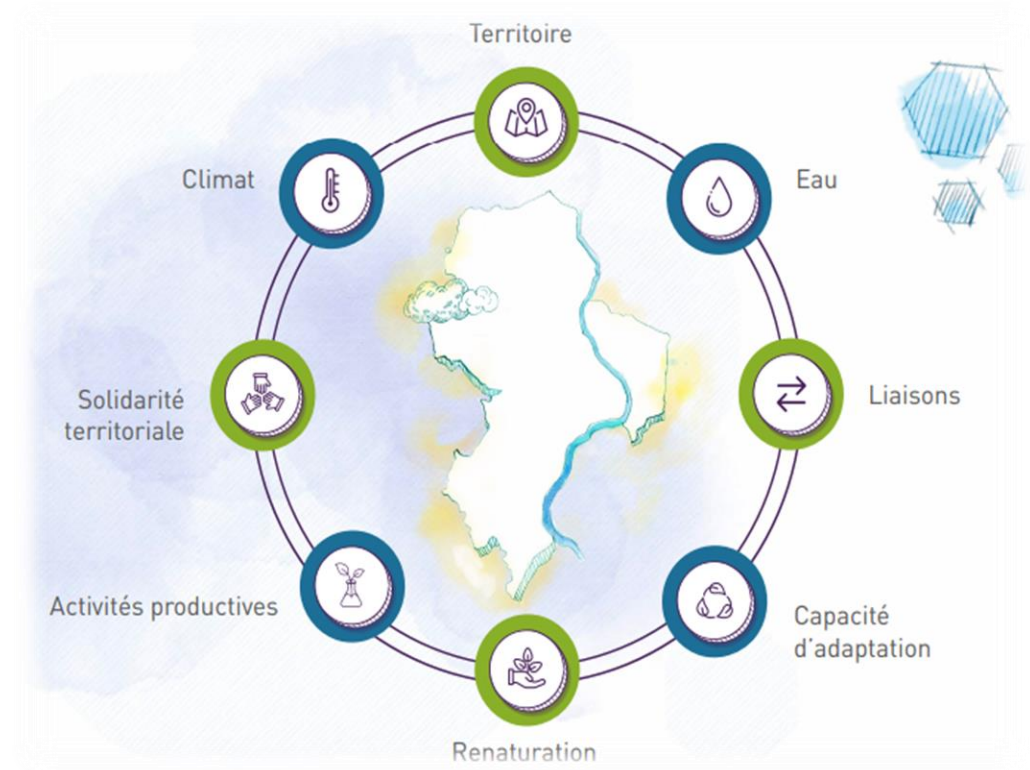
➤ Un document d'urbanisme constitué de plusieurs pièces

➤ Une réponse aux besoins du quotidien



# Pourquoi le PLUi devient-il intercommunal ?

- Parce que **la loi a changé** : l'élaboration a été confiée aux **intercommunalités**, en lien avec les **autres acteurs et actrices du territoire**
- Pour mieux prendre en compte **les habitudes** des habitantes et des habitants à **l'échelle de leur bassin de vie**
- Pour **travailler en commun** sur des sujets qui dépassent l'échelle communale

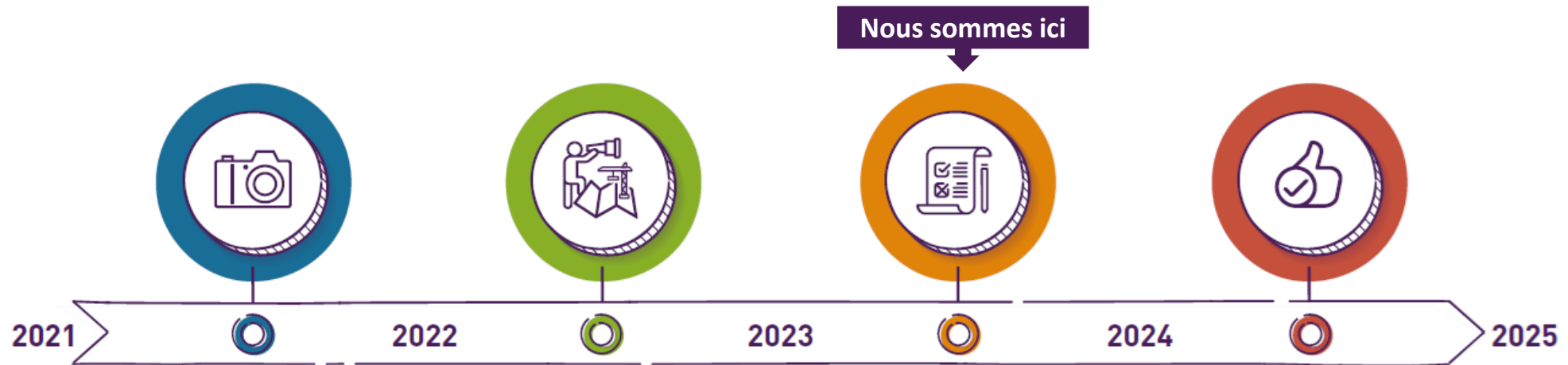




# Un PLUi qui s'inscrit dans la continuité du PLU communal

- Un PLU approuvé le 14 décembre 2015
- Une première modification en 2020
- Une deuxième modification en cours qui vise 3 objectifs :
  - Protéger le village
  - Protéger les abords du village
  - Protéger les terres agricoles de l'urbanisation
- **Des préoccupations convergentes avec les enjeux du PLUi.**
- **Une modification du PLU pour intégrer les objectifs de la Ville dans le PLUi**

# Quels sont les grandes étapes du PLUi ?



## LE DIAGNOSTIC

Dresser un état des lieux de notre territoire pour mieux identifier les défis pour demain.

## LE PROJET d'Aménagement et de Développement Durables

Définir les grandes intentions pour penser notre territoire de demain sur de grands thèmes du quotidien.

## LE RÈGLEMENT

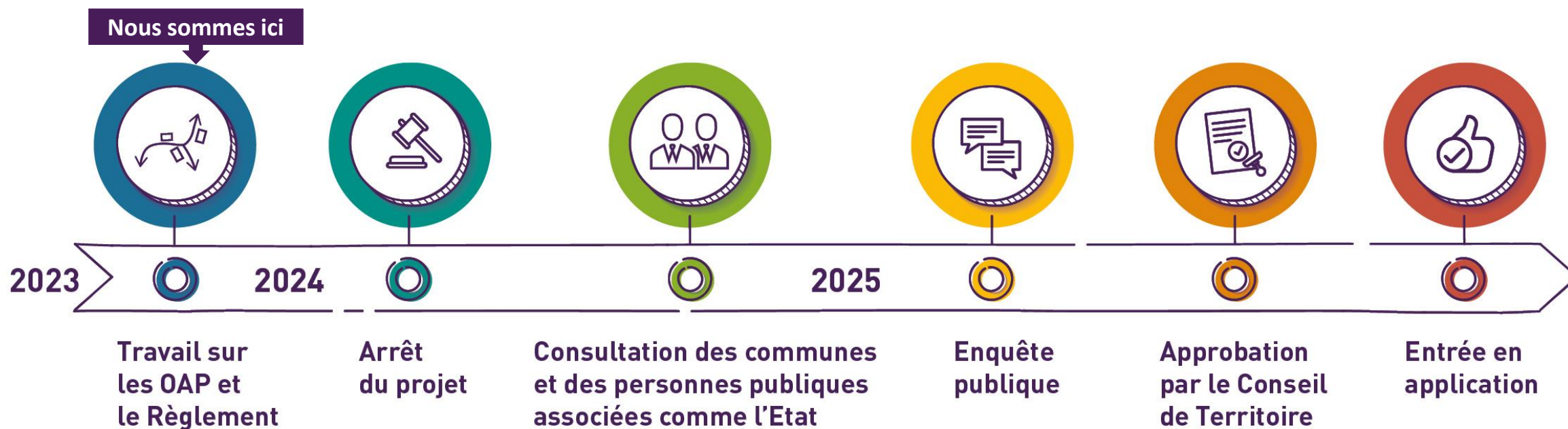
Fixer des règles, applicables à tous, pour savoir ce qui est possible ou non de construire pour chaque parcelle et comment il est possible de construire.

## LA VALIDATION

Dernière ligne droite de la démarche : consultation des partenaires publics (Etat, Région, Métropole, Départements), enquête publique et entrée en vigueur du PLUi, qui remplacera les PLU communaux.

Concertation continue à l'échelle du territoire et de chaque commune

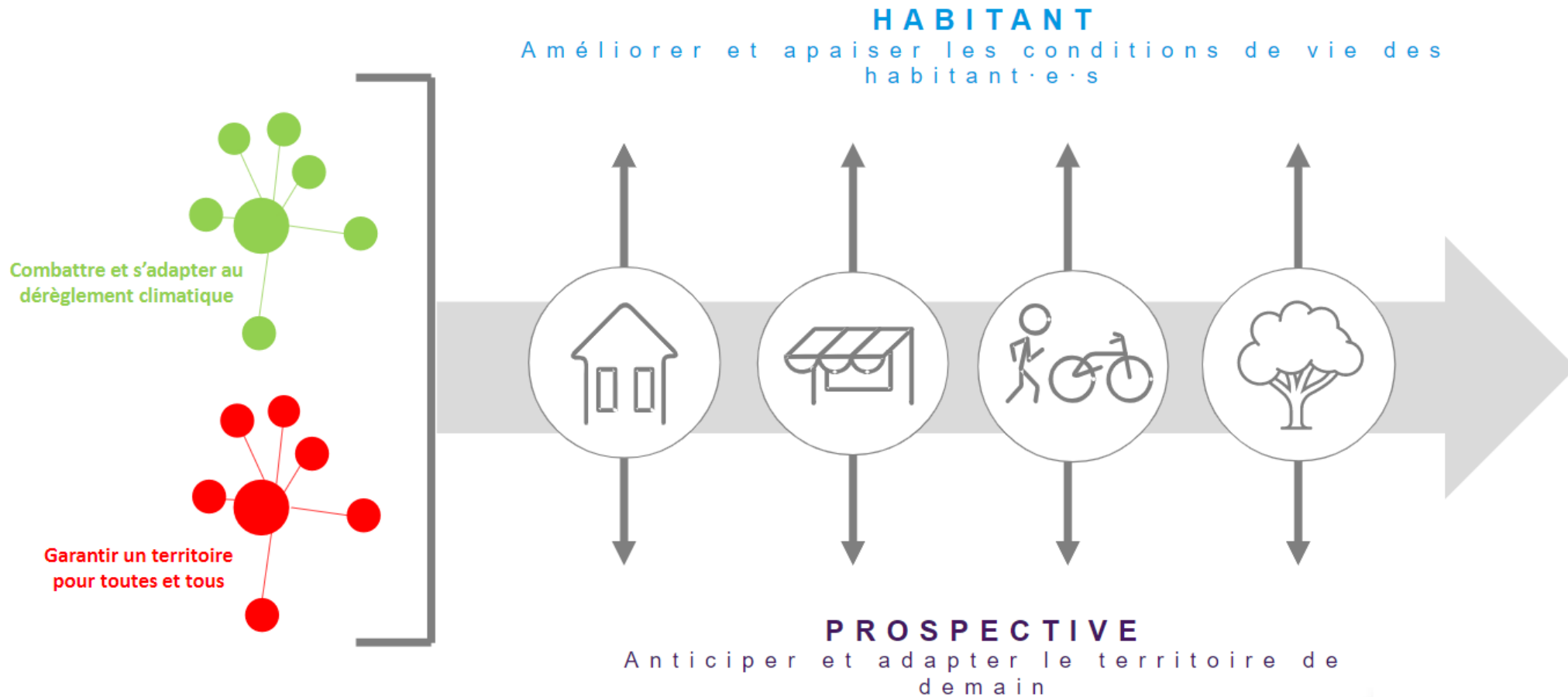
## ● Rappel des prochaines étapes





# Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables

# Deux orientations mettant l'environnement et la solidarité en fils directeurs



# Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables



**Améliorer et apaiser  
les conditions de vie  
des habitant·e·s**

1

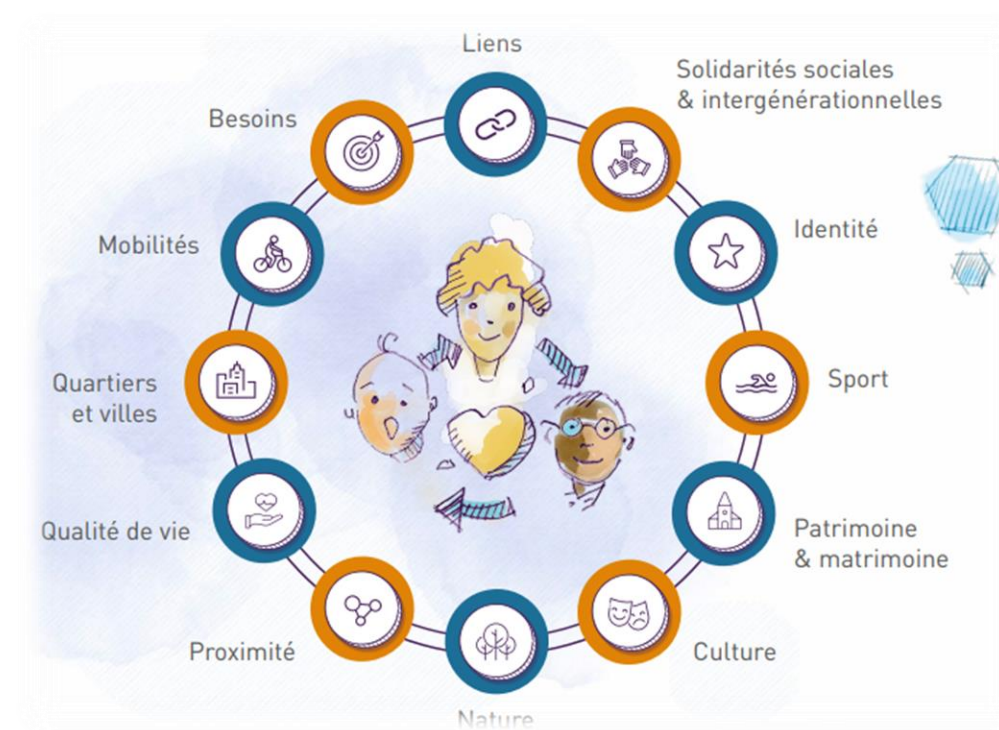
**Penser des lieux et des espaces  
vivants, naturels, agréables et  
pacifiés**

2

**Permettre de se loger dignement,  
avec des logements de qualité pour  
toutes et tous**

3

**Favoriser la ville des proximités,  
par le vivre-ensemble et l'offre de  
commerces, d'équipements et de  
services de proximité**



# Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables



Anticiper et adapter le territoire de demain

1

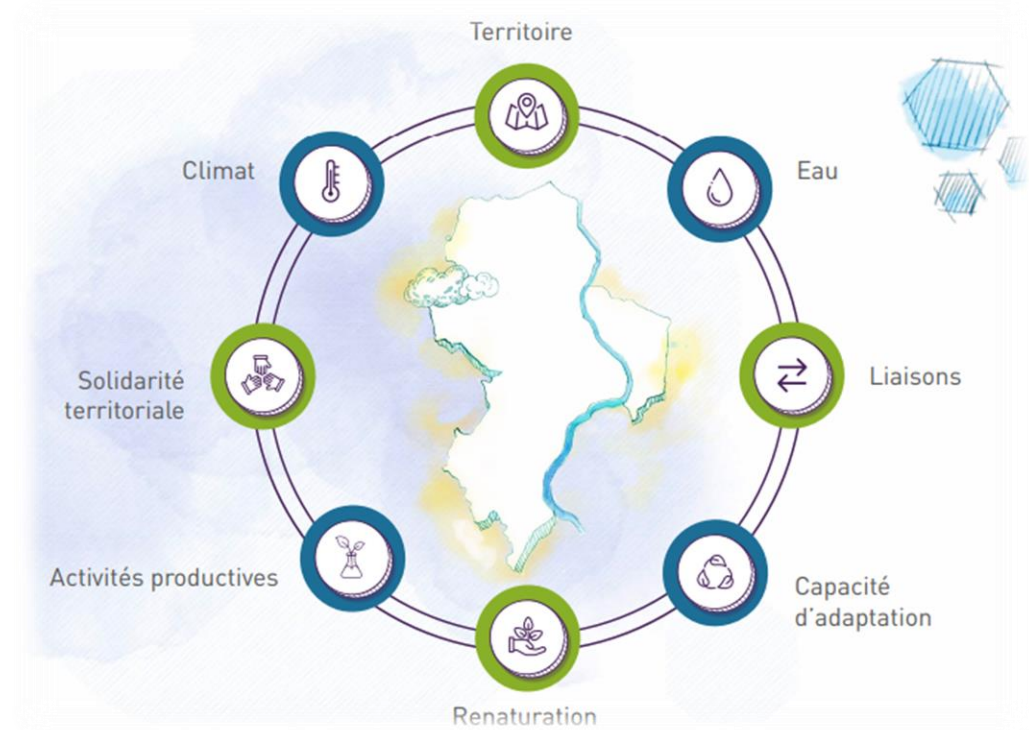
Soutenir un développement urbain équilibré, avec des projets adaptés aux besoins du territoire et durables

2

Porter une programmation économique et attractive, c'est-à-dire promouvoir les filières économiques stratégiques (MIN de Rungis, logistique, industries...) et les savoir-faire locaux (artisanat...)

3

Faciliter et renforcer les mobilités, en développant les transports en commun et en résorbant les coupures urbaines





# Des questions / réactions ?



# Pour un temps de concertation constructif



**ÉCOUTONS NOUS  
ACTIVEMENT**



**NE JUGEONS PAS,  
SOYONS  
BIENVEILLANTS**



**PARTAGEONS  
LA PAROLE**



**POSONS UNE PAROLE  
SYNTHÉTIQUE**



# Déambulation participative autour de stands thématiques



Agir pour et avec vous

# Déroulé et objectifs des stands

## OBJECTIFS :

- Vous permettre de prendre connaissance de **différents dispositifs réglementaires et de découvrir les ambitions** portées par la Ville et le Grand-Orly Seine Bièvre.
- Des supports pour **noter vos observations et contributions.**
- Un format libre vous permettant de choisir le temps que vous souhaitez consacrer à chaque thématique.

## PÔLES THÉMATIQUES :

- **Préservation du tissu pavillonnaire et nature en ville**
- **Densité, renouvellement urbain et hauteurs**
- **Zones d'activités économiques**
- **Pôle d'expression libre et zonage**



Mot de conclusion

● **Bruno MARCILLAUD**  
Maire de Rungis

# Je souhaite m'informer et/ou m'exprimer : comment faire ?

La concertation se déroule à l'échelle du Territoire et se décline ville par ville :



Des articles dans la presse locale, ainsi que des lettres d'informations disponibles en mairie, vous permettront de vous informer aux grandes étapes de la démarche !



Des temps de concertation, sous différents formats (stands en extérieur, balades, réunions publiques, ateliers...) vous permettront d'échanger et de vous exprimer



Des expositions vous permettront de suivre au fur et à mesure l'avancement de la démarche



Sur [grandorlyseinebièvre.fr](http://grandorlyseinebièvre.fr), retrouvez toutes les infos du PLUi mais également des documents téléchargeables et un espace où vous pouvez vous exprimer.

## ● Rappel des prochaines étapes

